



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **NEOVACS DÉVOILE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE 80 M€ POUR LES PROCHAINES ANNÉES**

**Paris et Boston, le 6 septembre 2021 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) présente sa politique d'investissements pour 2021 et les prochaines années.**

Après le succès de la première émission d'obligations convertibles, Néovacs dispose d'une trésorerie de près de 43 M€. Cette trésorerie pourra être étendue jusqu'à un maximum de 50 M€ additionnels au cours des 48 prochains mois en cas d'utilisation intégrale de la nouvelle ligne de financement signée le 5 septembre 2021. Ces financements sont mis au service d'une politique ambitieuse d'investissements dévoilée ce jour.

### **58 M€ pour financer les essais cliniques de phase I et II dans le domaine des allergies**

Dans le cadre de ses activités de recherche autour de sa plateforme technologique Kinoïde®, Néovacs confirme son ambition de mettre en œuvre un programme d'essai clinique de Phase I/IIa et les produits nécessaires à leurs réalisations selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF), après autorisation réglementaire pour le développement d'un candidat vaccin dans le domaine des allergies.

Cette prochaine phase nécessite un investissement global estimé à 15 M€.

En cas de résultats favorables, l'investissement nécessaire à la mise en œuvre d'une phase IIb est estimé à 43 M€.

### **8 M€ pour financer de nouveaux programmes de R&D internes**

Dans le cadre de ses activités de recherche, Néovacs a décidé d'étoffer son portefeuille produit par l'acquisition et la mise en place de nouveaux projets de recherche, seul ou en relation avec des structures académiques de réputations internationales. Ces nouveaux programmes graviteront pour partie autour des indications et des domaines d'expertises de Néovacs.

Ces différents programmes de recherche nécessiteront un investissement initial estimé à 8 M€.

### **1,3 M€ dans le développement d'une BioTech spécialisée en infectiologie**

Néovacs est également en cours de finalisation des termes d'un investissement dans une société française développant des solutions thérapeutiques innovantes contre les maladies infectieuses respiratoires.

Issue de l'excellence académique française, cette jeune société, créée en 2017, vise à identifier de nouvelles indications thérapeutiques antivirales à des médicaments déjà sur le marché, pour lutter efficacement contre les maladies infectieuses respiratoires.

En cas de finalisation des accords en discussion, Néovacs prévoit d'investir un montant total de 1,3 M€ dans le cadre d'un nouveau tour de financement.

#### **4,2 M€ dans l'amorçage d'une société de dépistage de la Covid-19**

Dans le cadre de son activité d'investissement dans des entreprises prometteuses évoluant dans le domaine médical (BioTech ou MedTech), Néovacs a créé un fonds d'amorçage pour accompagner l'émergence de solutions de prévention et de lutte contre la Covid-19 et plus généralement contre les pandémies présentes et futures.

Dans ce cadre, la société a signé une lettre d'intention (LOI) en vue de la création d'une entreprise dédiée à la détection canine de personnes infectées. Cette société sera détenue à 35% par NEOVACS et à 65% par la société Priority One Canine (P1K9) qui a développé une expertise de pointe dans le domaine des chiens détecteurs (maladies, drogues, etc.).

En cas de finalisation des accords en discussion, Néovacs prévoit d'investir un montant total de 4,2 M€ libéré en plusieurs tranches.

#### **8,9 M€ d'investissement dans un actif immobilier portant l'ensemble des projets**

En parallèle, Néovacs a décidé de se porter acquéreur d'un site immobilier situé en Ile-de-France afin de regrouper l'ensemble de ses équipes ainsi qu'une pépinière d'entreprises évoluant dans le domaine de la recherche médicale (BioTech ou MedTech). Ces sociétés ont vocation à être accompagnées financièrement et en termes de management par Néovacs dans le cadre de sa politique d'investissement.

Le site, jusqu'ici propriété d'un des principaux laboratoires pharmaceutiques français, dispose des infrastructures de tout premier plan destinés à la mise en œuvre de programmes de recherches et de production (modification des procédés de production et montée en échelle), indispensables à la réalisation de lots cliniques.

Ce projet d'acquisition, en cours de finalisation, représente un investissement total, intégrant les frais d'acquisition et d'aménagement, de l'ordre de 8,9 M€.

Au total, Néovacs est ainsi engagé dans un ambitieux programme d'investissement d'un montant total de plus de 80 M€, hors dépenses courantes liées à l'activité et nouvelles opportunités de prises de participations.

#### **À PROPOS DE NÉOVACS**

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN $\alpha$  Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13<sup>ème</sup> congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-

13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)

01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ

Relations Presse financière

[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)

01 53 67 36 74